



INFORMATION CERTIFICATION A L'ISSUE DU STAGE OL6GC La fonction de guide-composteur en collectivité

La formation « la fonction de guide-composteur en collectivité » est certifiée sous l'appellation :

"Accompagner et sensibiliser à la pratique de la prévention et gestion de proximité des biodéchets sur le territoire" publiée sous le numéro **RS 6115**.

L'obtention de la **certification** est **obligatoire** pour les stagiaires souhaitant suivre la formation maître composteur "Organiser et déployer des opérations de prévention et gestion de proximité des biodéchets (PGprox) sur le territoire" publiée sous le numéro **RS6116**.

Afin d'obtenir la certification maître composteur, les stagiaires suivent, avec l'accord de leur collectivité tous les modules de la formation guide composteur et s'inscrivent aux épreuves finales comportant :

- Examen écrit de 30 minutes portant sur un QCM (15 minutes) et une étude de cas (15 minutes) dans un centre d'examen habilité.
- Réalisation d'un portfolio (5 pages maximum)
- Examen oral en distanciel devant un jury national composé d'un formateur et de 2 professionnels : mise en situation professionnel (5 minutes), questions du jury sur le portfolio (10 minutes).

L'examen écrit aura lieu au Pôle Réalis au 710 Rue Favre de Saint- Castor, Montpellier 34080 (<https://goo.gl/maps/hptPpURQDdbjzDGK9>)

Le mercredi 25 octobre de 14h30 à 16h30.

L'examen (30 minutes) sera précédé d'une courte révision (30 minutes) et sera suivi d'une présentation des attendus du portfolio et de l'examen oral (1 heure).

La journée se terminera à 16h30.

L'inscription à la certification se fera directement auprès de l'organisme de formation **COMPOSTONS** est agréé centre d'examen par le Réseau Compost Citoyen.

En cas de besoin **d'aménagements particuliers pour l'examen**, le signaler directement à COMPOSTONS.

LIEN FORMULAIRE : <https://framaforms.org/inscription-a-l'examen-de-certification-guide-composteur-cnft-2023-1678720052>
formation@compostons.org

📞 06 19 25 68 46